

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAMAN-BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « SAMAN-BTP »

Siège Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE NON  
LOIN DE LA GARE BAGBA PREMU, Lot 2, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAMAN-BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « SAMAN-BTP »

Objet : conception, réalisation, et suivi des travaux en bâtiment, conception et réalisation des travaux en voirie, réseaux et divers (VRD), vente des fournitures de matériels et équipement de construction, toutes prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social:

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE NON  
LOIN DE LA GARE BAGBA PREMU, Lot 2, Ilot 2

Dirigeant(s) M DIOMANDE AHMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10919 du 06/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66026/GTCA/RC/2022 du 06/12/2022

